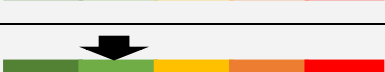




A retenir

OIDIUM		Peu ou pas d'évolution. Surveillez les parcelles à historique.
MILDIU		En présence de symptômes sur feuilles, restez attentifs aux prévisions météo et aux rosées matinales.
BLACK-ROT		La fin du stade de sensibilité est quasiment atteint.
VERS DE LA GRAPPE		Selon le modèle : Stade L4 Surveillez le nombre de perforations.
FLAVESCENCE DOREE		T3 : Du 4 au 18 août selon l'évaluation du risque et sur les communes à T3 obligatoire.

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[La note technique commune vigne 2025](#)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Univor cave de
Valady

METEO

• Météo de ces derniers jours

La semaine passée, les températures étaient fraîches pour la saison et le ciel majoritairement couvert. Il n'y a pas eu de précipitations significatives.

• Prévisions du 5 août au 11 août (Source Météo France)

Date	mar 05/08	mer 06/08	jeu 07/08	ven 08/08	sam 09/08	dim 10/08	lun 11/08
Température (°C)	13-32	12-32	17-38	19-34	17-34	16-37	19-34
							

Nous devrions profiter d'une météo estivale cette semaine, avec un ciel dégagé et des températures en hausse, au niveau des normales de saison, marquée par des pics de chaleurs autour de 38°C jeudi et dimanche.

STADES PHENOLOGIQUES

		
Stades BBCH	83	85
Descriptif des stades	Mi-véraison	Véraison
Marcillac Précoces		
Marcillac Tardives		
Millau		
Entraygues		

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

- **Situation au vignoble**

Pas d'évolution, la situation est stable.

Évaluation du risque :

-Sur parcelles présentant des symptômes, ou bien sensibles, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).

MILDIOU *(PLASMOPARA VITICOLA)*

- **Éléments de biologie**

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Mildiou – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

- **Situation au vignoble**

Pas d'évolution par rapport à la semaine passée.

Évaluation du risque : En cas de symptômes sur feuilles et en cas de rosées ruisselantes, restez vigilants. Des repiquages sur jeunes feuilles peuvent avoir lieu. Soyez attentifs aux prévisions météo.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.



Mildiou sur feuille. Crédit Photo : Syndicat du Chasselas de Moissac

Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).

BLACK ROT (GUIGNARDIA BIDWELLII)

- **Situation au vignoble**

Aucune évolution.

Évaluation du risque : A la véraison, le stade de fin de sensibilité est atteint.



Symptômes sur baies, à différents stades.

Crédit photo : Syndicat du Chasselas de MOISSAC

VERS DE LA GRAPPE (LOBESIA BOTRANA)

- **Éléments de biologie**

Suivre ce lien : [Vers de la grappe – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

- **Modélisation**

Selon le modèle le stade majoritaire est L4.

- **Situation au vignoble**

Aucune capture sur Marcillac.

Évaluation du risque : Afin d'évaluer la stratégie en G3, prévoyez un dénombrement des perforations. En l'absence de celles-ci, le risque est nul. Dans le cas contraire, se référer au seuil indicatif ci-dessous.



Seuil indicatif de risque : 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2.

5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 pour les parcelles confusées.



Perforations de baies avec la chenille d'eudémis - Crédit photo : Gil BENAC- Cave du Vallon

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(Scaphoidus Titanus)



mue de cicadelle de la
flavescence dorée

-Crédit photo Gil BENAC – Cave du Vallon

• Élément de biologie

L'insecte vecteur se contamine en piquant pour se nourrir dans les vaisseaux du phloème d'une plante malade : c'est l'acquisition. Mais l'insecte n'est pas immédiatement infectieux, c'est la période de latence qui dure environ 30 jours. Après cette période d' « incubation », l'insecte infectieux le reste toute sa vie mais ne transmettra pas le phytoplasme à sa descendance. **Il pourra disséminer le phytoplasme de la Flavescence dorée au cours de ses vols et contaminer des plantes saines.** L'organisme, injecté dans le phloème de la plante, s'y multiplie et se pérennise durant toute la vie du cep.

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Cicadelle de la flavescence dorée – Ephytia](#)

• Situation dans les parcelles

Restez attentifs à l'apparition des symptômes.

Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter le référent départemental Aveyron, Pierre Bouffiès : 06.72.33.14.87 ou Isabelle Vialettes : 06.75.38.97.13 (Chambre agriculture Aveyron)

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1 Pour les communes de Compagnac, Maleville, Marcillac et Montjaux	Du 14 juin au 23 juin	Terminé
T2 Pour les communes de Compagnac, Maleville, Marcillac et Montjaux	En conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 29 juin au 8 juillet En AB : 10 jours après le T1 soit du 24 juin au 2 juillet	Terminé
T3 Pour les communes de Compagnac, Maleville, Marcillac et Montjaux	Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère. Dans les autres cas, il est optionnel, selon l'analyse du risque. Il est conseillé dans les cas suivants : - présence de foyers dans l'environnement des parcelles - présence de friches de vigne dans l'environnement des parcelles - présence de pieds FD dans la parcelle	Du 4 au 18 août. En AB, le T3 est à faire à T2+10 jours.
Pour connaître la liste des communes concernées par le T3, consultez l'arrêté préfectoral publié sur le site de la DRAAF : retrouvez-le ICI		

RETROUVEZ LE COMMUNIQUE DE LA DRAAF RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE LUTTE CONTRE L'INSECTE VECTEUR DE LA FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE : [ICI](#)

Une surveillance soignée doit être engagée sur tous les secteurs. La détection précoce des foyers permet une plus grande efficacité de la lutte. Quatre symptômes doivent vous alerter :

- La décoloration des feuilles : en jaune pour les cépages blancs et en rouge pour les cépages noirs.
- L'aoûtement partiel ou imparfait des bois provoquant un port retombant des rameaux.
- L'enroulement des feuilles.
- Lorsqu'elles sont présentes, les grappes peuvent être flétries.



Symptômes de Flavescence – Crédit phot FREDON BFC



Symptômes de Flavescence – Crédit photo M. Baudouin

CICADELLE VERTE (EMPOASCA VITIS)

• Element de biologie

Eléments de biologie : suivre ce lien : [Cicadelle verte – Ephytia \(Biologie\)](#)

• Situation au vignoble

Quelques larves sont toujours présentes. Des symptômes sur feuilles sont visibles sur parcelles sensibles.

Évaluation du risque : Le risque est toujours bien présent sur les zones sensibles. Il faut surveiller l'apparition des premiers symptômes et ne pas tarder à agir en cas de symptômes sur feuilles et lorsque le seuil indicatif de risque est dépassé. Compte tenu de la virulence de ce ravageur l'année passée, il faut rester vigilant.

NB : Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.



Dégâts de grillures
Crédit photo EUPHYTIA

Seuil indicatif de risque : 50 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Techniques alternatives : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.

B

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



B

Produits de Biocontrôle



R

Résistances aux pesticides

Prochain & dernier bulletin 26 août

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture du Syndicat de défense du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave des vignerons du Vallon et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.